

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le traité ratifié au Sénat. L'Allemagne incorrigible. Les Alliés doivent rester unis et vigilants. — Un premier acte s'impose. Les soldats de Von der Goltz doivent rentrer en Allemagne. Le seul moyen à employer : agir sur le Rhin. — Un mouvement inexorable.**

MM. Bourgeois et Clemenceau ont prononcé au Sénat, à propos du Traité de Versailles, deux remarquables discours. Ils ont reconnu que le pacte laisse bien des points obscurs, bien des questions non solutionnées ; mais ils se sont prononcés, néanmoins, pour une ratification immédiate. A discuter on risquerait de compliquer encore la situation sans avoir la possibilité d'obtenir le moindre bénéfice. Le Sénat a écouté les orateurs et a ratifié le Traité à l'unanimité.

C'est dans une union étroite avec nos alliés que réside le salut.

Par une union étroite seulement nous imposerons notre volonté à l'Allemagne qui ne veut pas accepter sa défaite, parce que les vainqueurs n'ont pas su, depuis l'armistice, la convaincre que l'union persisterait entre eux pour l'obliger à respecter ses engagements.

Rien ne prouve mieux l'aberration tautologue que les extraits des journaux d'Outre-Rhin. Les Boches sont incorrigibles ! Voici, par exemple, ce qu'écrivait le professeur Autschitz dans la « Deutsche Allgemeine Zeitung » :

« La politique future de l'Allemagne doit être une politique de la « Kultur », et elle doit être basée sur un principe moral. L'Allemagne mieux qu'aucun autre pays est destinée à devenir le représentant de ce principe moral dans la politique extérieure. Elle est la patrie de la culture universelle et humanitaire ; ses chefs intellectuels ont été des créateurs de l'idéalisme moral le plus élevé... Nos principes moraux ne sont pas l'œuvre de quelques rares coryphées, mais la propriété intégrale du peuple entier. Les autres peuples européens avec leurs conceptions particulières, ne sont point aptes à cette tâche. »

« L'Allemagne seule est le pays de l'idéalisme, et le peuple allemand est resté un peuple d'idéalistes, malgré les heures sombres qu'il a traversées... Le principe moral peut et doit être une source de prospérité dans les rapports des peuples, si l'Allemand s'en pénètre, l'Allemand avec ses tendances d'abnégation et d'altruisme, avec son sens pour l'humanitarisme vrai, et sa foi profondément enracinée en l'ordre moral universel. »

L'Allemagne posséderait le monopole de la morale, de la Kultur, de l'abnégation, de l'altruisme et des principes humanitaires... Nous l'avons bien vu par les infâmes procédés de guerre qui resteront à jamais une honte pour les soldats de Guillaume : gaz empoisonnés, liquides enflammés, guerre sous-marine qui ne respectait pas même les paquebots-bondés de femmes et d'enfants, les navires hôpitaux. Moraux et humanitaires, aussi, les lâches assassins des civils, les viols, les incendies, la destruction calculée de toutes nos usines dans les provinces envahies, etc, etc.

L'Allemand est donc incapable d'un examen de conscience. Convaincu de sa haute mission il ne rêve que revanche. C'est pourquoi les éditeurs allemands viennent de prendre une décision significative. Toutes les cartes futures maintiendront les anciennes frontières du Reich. « Ces anciennes frontières figureront désormais « sous une forme conventionnelle, afin de montrer constamment à notre peuple, et surtout à la jeunesse, quelle part considérable de territoire purement allemand nous a été arrachée au mépris du droit des gens (sic), par le traité de Versailles. » (Post).

Le correspondant, à Berlin, du journal hollandais « Nieuwe Rotterdamse Courant » adresse, d'autre part, une longue correspondance à sa feuille. On y lit : « Les Allemands nourrissent actuellement une haine violente contre les Français à l'encontre de ce qui se passait au début de la guerre, alors que le Gott Straffe England était si populaire. J'ai entendu un peu partout et dans toutes les classes de la société exprimer des idées de revanche. Un mineur, un communiste plus que rouge, m'a même déclaré que s'il le fallait il serait prêt dès demain à repartir en guerre. »

Voilà l'état d'esprit de nos ennemis.

Il est donc indispensable que l'entente subsiste entre tous les Alliés pour amener nos ennemis à exécuter leurs engagements et à comprendre que toute velléité de revanche dresserait immédiatement contre la Prusse l'unanimité des combattants d'hier. A cette condition nous pouvons espérer que l'esprit belliqueux des Barbares finira par s'atténuer et disparaître.

Ce résultat acquis il faudra bien nous rapprocher économiquement de nos ennemis.

« Si nous voulons une conciliation utile pour l'avenir, a dit Clemenceau au Sénat, il faut assurer notre maîtrise. Mais pour que l'Allemagne puisse nous payer, il faut qu'elle travaille. La haine ne résoud rien ! »

C'est évident, et sous réserve des réparations et des garanties nécessaires, on doit s'associer aux conseils d'Auguste Gauvain des « Débats » :

« Si l'Allemagne est ruinée, nous le serons aussi. Aussitôt le traité ratifié, envisageons donc clairement les moyens de profiter de l'activité économique de l'Allemagne. Le système actuel est absurde. On ne nous laisse pas acheter de l'autre côté du Rhin des objets de première nécessité, à prix très bas, que nos propres fabricants se trouvent empêchés de nous livrer, même à longue échéance, et à très haut prix. Ces objets sont achetés en Allemagne par les commerçants anglais et américains et nous sont revendus avec un bénéfice énorme que nous soldons de nos deniers. »

(C'est un point qui avait été signalé par notre collaborateur D.-A. F.) — On fait ainsi monter le dollar et la livre sterling et baisser le franc, alors que des achats directs amélioreraient notre change. L'idée simpliste que la France ne doit pas contribuer à la prospérité de l'Allemagne ne sera ruinée que pour nous. Il faut que l'Allemagne gagne de l'argent pour qu'elle nous paie, et que nous nous procurions à l'étranger, au meilleur compte possible, ce que nous ne trouvons plus chez nous. Il semble, en conséquence, que nous devrions plutôt acheter chez nos débiteurs que chez nos créanciers. Seulement il importe que les marchés se concluent au grand jour, et non entre deux portes, et qu'on ne distribue pas des autorisations d'acheter comme des bureaux de tabac. »

En attendant, suivons les sages conseils de M. Léon Bourgeois. Les Alliés doivent être unis et vigilants. Par là seulement nous supprimerons le péril de demain.

La vigilance doit s'affirmer tout de suite par un acte énergique.

Contrairement à ses engagements, l'Allemagne laisse ses soldats attaquer les Lettons en Russie. Le but est évident : Les Barbares veulent faire tourner la révolution russe à leur profit. S'ils parviennent à s'imposer à Pétersbourg et à Moscou, ils pourront dire qu'ils auront gagné la guerre, car ils seront en mesure d'exploiter à leur profit les immenses richesses du pays.

Les Alliés vont-ils laisser le champ libre aux Prussiens ? Sans doute on adresse des notes à Berlin ; sans doute on menace les Boches de représailles économiques. Serait-ce suffisant pour faire cesser la cynique agression de Courlande ? Qui oserait le croire ? Une contrainte économique à des effets très lents. Elle a le déplorable inconvénient de frapper des innocents, ce qui accroît la haine du peuple ennemi contre les Alliés. Pourquoi ne pas avoir recours sans délai à une contrainte matérielle directe ?

Il ne s'agit pas d'engager une action en Russie. La saison, d'ailleurs, ne s'y prête pas et ce serait, d'autre part, contraire aux désirs des populations des pays alliés. Mais on pourrait, sans délai, envoyer dans la Baltique une flotte imposante qui calmerait déjà l'ardeur des soldats de Von der Goltz. On pourrait ensuite, et surtout, prononcer une action sur le Rhin. Là est le point vulnérable de nos ennemis.

Qu'on pose à Berlin un ultimatum catégorique : Ou bien les soldats de Courlande rentreront en Allemagne, ou bien l'Entente occupera des provinces sur la rive droite du Rhin.

L'effet sera certainement immédiat. Les Allemands se gaussent de nous parce que nous nous efforçons de les convaincre par la persuasion. Ils ne comprennent pas ce langage.

Menaçons et tenons parole, aussitôt Berlin trouvera le moyen d'imposer sa volonté à Von der Goltz.

On continue à signaler des grèves nombreuses. La plus déplorable est celle qui révolutionne Brest.

Dans cette ville existait une grève d'ouvriers métallurgistes. Par simple solidarité, ce qui devient abusif, les ouvriers de l'arsenal et tous les services municipaux, ont cessé le travail. Ces derniers avec l'approbation de la municipalité qui est socialiste unifiée.

Les grévistes ont arrêté tous les services : eau, gaz, pompes funèbres. Les soldats font de leur mieux pour que la vie ne soit pas entièrement suspendue dans ce grand port. Mais les grévistes s'efforcent de débaucher tous les « jaunes » par des arguments violents. C'est ainsi qu'on respecte, chez les unifiés, la liberté du travail et la liberté individuelle. Les charbonniers ne s'en tiennent pas là. La nuit, ils se livrent à des actes de destruction, de sabotage et de vandalisme. Les dégâts se chiffrent par des centaines de mille francs.

Quand donc les travailleurs comprendront-ils les sages paroles que Clemenceau prononçait samedi au Sénat : « Le jour approche où la classe ouvrière va s'associer à la Conférence. Je voudrais qu'elle fût convaincue que, pas plus que la noblesse et la bourgeoisie, elle ne peut tout se permettre sans grand danger pour la France et pour ses intérêts propres. Il ne dépend pas d'un certain nombre d'hommes d'arrêter la vie économique d'un pays sans se porter à eux-mêmes la plus grave atteinte. »

A. C.

## INFORMATIONS

### L'Etat de siège est levé Plus de censure

Le Président de la République vient de signer deux décrets : l'un lève l'état de siège et l'autre supprime la censure.

### Les Belges décident de ne rien acheter en Allemagne

La Bourse industrielle de Belgique a décidé qu'aucun industriel belge ne pourra faire d'achats en Allemagne, sauf pour des produits introuvables partout ailleurs. Toute infraction à cette règle de boycottage du commerce allemand sera punie par l'exclusion du Syndicat industriel.

### Le roi d'Espagne ira à Verdun

Le roi d'Espagne doit venir en France à la fin de cette semaine. Il a manifesté l'intention de consacrer toute une journée à Verdun et aux champs de bataille qui entourent la glorieuse cité.

### Les Allemands sont à Riga

Après trois jours de combats, les Allemands sont entrés à Riga, mais même alors ils ont eu à combattre l'arrière-garde du colonel Berkais, composée de 2.000 Lettons résolus.

Suivant un télégramme de Berlin, arrivé avant-hier soir à Paris, des navires de guerre anglais ont débarqué cinquante mille hommes de troupes esthoniennes à Libau, en Courlande, d'où elles attaqueront les Allemands de flanc.

Le départ du gouvernement letton de Riga est confirmé. Avant d'abandonner la ville, les troupes lettones ont fait sauter les ponts.

On signale, en outre, l'arrivée imminente d'importants détachements esthoniens venant de Segewald.

### L'attaque de Riga par les allemands

D'après des renseignements reçus par les représentants de la Lettonie, une attaque générale germano-russe s'est déclenchée ces jours-ci contre les troupes lettones sur le front d'Oali. Les Lettons ont infligé un échec à l'ennemi.

Une incursion d'avions allemands au-dessus de Riga a été repoussée par le tir des canons anti-aériens.

Dans la rade de Riga, les unités navales britanniques et françaises sont prêtes à coopérer à la défense de la ville.

### Un double échec des bolcheviks

La lutte contre les bolcheviks, lutte patiente et tenace, se poursuit. Tandis que Youdenitch, reprenant l'offensive avec un matériel qui paraît impor-

tant, s'emparait de Yambourg, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Pétersbourg, les troupes polonaises prenaient Minsk et libéraient un millier de villages. Cette dernière opération de vaste envergure, longuement préparée, prend les allures d'une débâcle pour les bolcheviks. Ils ont laissé entre les mains des vainqueurs un nombre considérable de prisonniers et un important butin.

### Lénine est en prison

Le bureau d'information finlandais annonce que, suivant le journal russe Echo qui paraît à Reval, Lénine n'a pas été assassiné, mais qu'il a perdu toute influence. Les commissaires du peuple craignant qu'il ne s'enfuit, l'ont emprisonné.

### Des armes à d'Annunzio

Cela tournera-t-il au drame ou à l'opérette ? Voici que la Fédération des travailleurs de la mer, qui siège à Gènes et a manifesté en plusieurs occasions son adhésion au parti révolutionnaire internationaliste, dont le leader est Musolini, se vante publiquement d'avoir dirigé sur Fiume le vapeur « Persia », avec un gros chargement d'armes et de munitions.

Ce chargement était destiné originellement aux armées russes contre les bolcheviks. La Fédération menaçait de la grève générale si cette destination était maintenue et, finalement, le « Persia » obtint de porter son chargement en Chine avec quelques passagers de marque. Mais quelques délégués de la Fédération sont montés à bord, à Messine, et ont obligé le capitaine à faire route sur Fiume.

### Les accusations contre M. Caillaux

Dans l'acte d'accusation qu'il a rédigé pour le procès de M. Caillaux et qui est aujourd'hui connu intégralement, le procureur général Lescouvé résume ainsi dans sa conclusion les agissements qu'il impute à l'ancien président du conseil :

« D'avoir, depuis la guerre déclarée, notamment en 1914, 1915, 1916, 1917, soit en France et spécialement à Paris, soit même à l'étranger, attenté à la sûreté extérieure de l'Etat par des manœuvres, des machinations, des intelligences avec l'ennemi, tendant à favoriser les entreprises de celui-ci à l'égard de la France ou de ses alliés, agissant contre l'ennemi commun et de nature, par suite, à favoriser les progrès des armées ennemies. Crimes prévus et punis par les articles 77, 79 du Code pénal ; 203 et 64 du Code de justice militaire. »

## Sénat

Séance du 11 octobre

Le Sénat continue la discussion du traité de paix. M. Flaissières déclare que le traité n'est pas parfait, mais qu'il a été établi dans les meilleures conditions possibles. Il votera le traité. M. d'Estournelles de Constant votera également le traité. M. de Selve, président de la Commission des affaires étrangères prend la parole pour montrer que la paix qui va être signée est une paix bien française. Ce traité permet de grandes espérances. Mais il faudra surveiller la mentalité allemande.

M. Clemenceau monte à la tribune. « Nous avions à abattre le militarisme allemand, dit-il. Au moins ne l'avons-nous pas accru : le désarmement allemand s'effectuera. Entre 5 millions de soldats qu'avait l'Allemagne, et 400.000 qu'elle aura, à l'avenir, il y a une différence. Il faut d'abord exécuter le traité. Une commission de 60 officiers français est déjà à Berlin et va commencer son œuvre. »

Mais pour que l'Allemagne puisse nous payer il faut qu'elle travaille. M. Clemenceau reconnaît que la France n'a pas obtenu toutes les réparations auxquelles elle avait droit. Mais, dit-il, il faudra demander à nos alliés d'examiner notre situation financière et de nous aider à l'améliorer.

Au sujet de nos garanties sur le Rhin, M. Clemenceau dit que le Rhin est neutralisé sur toute sa rive gauche et sur 50 kilomètres sur sa rive droite. Mais l'une des garanties les plus sûres, c'est d'avoir l'Angleterre et les Etats-Unis à nos côtés si nous étions jamais attaqués.

L'affichage du discours est voté. Le traité de paix est ratifié à l'unanimité.

## CHRONIQUE LOCALE

### QU'ON EN FINISSE !

Ils n'en finiront donc jamais De la réforme électorale ? Faudra que tous ces périmés, Soient bientôt balancés au diable !

En vérité, il pourrait bien se faire que l'on en arrivât à cette extrémité. Nos parlementaires ne veulent pas partir de bon gré ; ils attendent qu'on leur signifie le décret de clôture de la session parlementaire.

Car cette session qui dure depuis 1914, si elle fut agréable pour ceux qui en ont joui, ne saurait durer plus longtemps. Or, on annonce que la discussion sur l'ordre et la date des élections prochaines n'aura lieu que dans quelques jours.

Combien il fait peine à nos périmés de rentrer dans leurs circonscriptions sans avoir définitivement pris leurs dispositions pour assurer leur retour au Parlement !

Pourquoi tant de précautions ? Les affaires marchent mal ; il faut y remédier au plus tôt. Or, ce n'est pas en passant des journées et des journées à discuter sur des questions de cuisine électorale que les affaires s'arrangeront. Au contraire !

Ce n'est pas en faisant organiser, réunir des Commissions plus ou moins techniques, plus ou moins compétentes, qui doivent préparer des études de rénovation économique, industrielle, commerciale que la richesse du pays s'accroît.

Ce n'est pas en entretenant une bande de fainéants, doublés de flatteurs, voire d'aigrefins qui s'intitulent sur carte de visite « industriels ou négociants », que des industries seront créées.

Tout le pays sent, voit, sait aujourd'hui que les pires difficultés sont accumulées pour retarder, pour empêcher de longtemps la reprise normale de la vie économique du pays. Et tout le pays demande qu'au plus tôt cette reprise ait lieu.

Or, cela ne sera pas, tant que la surenchère, la politique de la poudre aux yeux seront en honneur !

Malheureusement voilà bien près de 3 ans que les populations crèvent de cette surenchère, de cette politique de la poudre aux yeux !

Pour ne pas déplaire aux gros faiseurs, on ne prend aucune mesure contre les mercantis, car la plupart des gros faiseurs sont de dangereux mercantis. Et ces gros faiseurs sont à ménager, parce que probablement ils paieront tout ou partie des frais électoraux d'une quantité de périmés.

Un service en vaut un autre, n'est-ce pas ? Et puis, les nouveaux riches ne savent comment dépenser leur argent. C'est bien le moins qu'ils en consacrent un peu à la défense des périmés qui leur ont laissé et leur laissent encore carte blanche pour réaliser leurs fructueuses opérations.

Allons, vite ! qu'on en finisse de ces discussions oiseuses sur les lois électorales ! vite ! que les électeurs aient la parole.

LOUIS BONNET.

### Légion d'honneur posthume

Nous relevons au Journal Officiel en date du 19 septembre 1919 la nomination du lieutenant Piguët Lucien du 167<sup>e</sup> R. I. au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

Officier merveilleux de courage et d'entraînement. Mortellement frappé le 18 juillet 1918 en conduisant sa section à l'assaut. A été cité.

Nous renouvelons à Mme Piguët et à sa famille deux fois éprouvée au cours de la guerre l'expression de nos sentiments émus et respectueux.

M. Bagot, sous-lieutenant (active), au 7<sup>e</sup> d'infanterie est promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Voici la citation qui motive cette haute distinction : « Officier d'élite. A montré la plus grande bravoure au cours d'un combat, le 24 avril 1918, à Hangard-Santerre. A été blessé deux fois au cours de la journée. Une citation. »

Nos félicitations.

### Promotions

M. Masse, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie est promu au grade de lieutenant à titre temporaire et est détaché au service des prisonniers de guerre.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Coudert François : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 16 mai 1916, à Beauséjour. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Coste François : brave soldat. Sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Tombé glorieusement pour la France, le 14 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Montjoie Léonard : soldat remarquable par son courage et son dévouement. Blessé grièvement à Minacourt (Marne). Mort des suites de ses blessures, le 18 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Sont décorés de la médaille militaire :

(Pour prendre rang du 23 mai 1919).

Devaux Louis, soldat de 1<sup>re</sup> classe territoriale de la 1<sup>re</sup> compagnie de mitrailleuses du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; brancardier dévoué et courageux. A été grièvement blessé, à Vierzy, le 31 mai 1918, au cours d'une violente attaque allemande. Amputation de la cuisse gauche.

Saint-Crig Joseph, soldat de réserve à la 6<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; excellent soldat, très crâne au feu et d'un moral digne d'éloges. A été très grièvement blessé, le 25 avril 1918, à Hangard-Santerre, au moment où il s'apprêtait à tirer sur les Allemands avec son fusil mitrailleur. Amputé de la jambe droite. Une blessure antérieure.

### Gendarmerie

Le gendarme auxiliaire Lassere de la 17<sup>e</sup> légion passe à la Garde républicaine.

Le gendarme auxiliaire Vidal est nommé à titre définitif et affecté à la 17<sup>e</sup> légion.

### Enregistrement

Notre compatriote M. E. Paumès, receveur de l'enregistrement, fils du distingué professeur du Lycée Gambetta est nommé receveur à Larroque-Timbaut.

M. Dars, surnuméraire dans le département de la Corrèze, est nommé receveur de l'enregistrement à Castelnaud, en remplacement de M. Combes, nommé receveur à Sigoulès (Dordogne).

M. Bourdaire, surnuméraire près de la direction de l'enregistrement à Paris, est nommé receveur de l'enregistrement à Catus, en remplacement de M. Lanusse, nommé receveur à Tournon (Lot-et-Garonne).

### Inspection primaire

M. Miraton, inspecteur primaire à Figeac, précédemment nommé à Langres et non installé, est nommé à Lens.

### Ecole annexe

M. Vayssières, directeur d'école à Puy-l'Évêque est nommé directeur de l'école annexe de l'école normale d'instituteurs de Cahors.

Nos félicitations.

### Sur le chemin de Recouchet !

Les vendangeurs sont de bons enfants ; à Cahors, tout le monde en convient parce que c'est la vérité. Courbés devant la souche, ils la décapotent de ses belles grappes, et chacun sans s'occuper du travail du voisin. Le travail est pénible ; mais du couper de raisin au « corretzairé », tous les vendangeurs sont gais. Et l'heure de la soupe ne les met jamais de mauvaise humeur.

Cependant, samedi, à midi, 15 vendangeurs environ n'étaient pas contents.

Depuis l'aube, ils s'échinaient à grappillonner ; le froid était vif et à midi, selon la promesse du propriétaire de la vigne, ils s'attendaient à mettre un peu de chaud dans l'estomac.

Ils n'eurent, pour tout repas, que des quignons de pain, du fromage, des noix et la traditionnelle « sordino del borio ».

Les 15 vendangeurs, qui se trouvaient dans une vigne de la combe de Simèles, faisaient la grimace.

Mais ils ne se fâchèrent pas contre le propriétaire ! Pourtant, celui-ci leur avait-il monté le cou ou le coup, selon une expression administrative connue ?

Non ! le propriétaire n'avait pas tort : les 15 vendangeurs le reconnaissent hautement.

Ce frugal déjeuner était dû au mauvais entretien du chemin du Récochet !!! Oui, de ce sale chemin où nul ne s'aventure sans « avaro » sérieux.

Voici comment : La patronne avait quitté Cabessus à 11 heures pour porter le dîner aux vendeurs.

Elle portait, sur la tête, une grande corbeille dans laquelle se trouvaient une immense soupière pleine d'une bonne soupe, un grand plat contenant un rata succulent et des assiettes.

Pour aller à Simèles, il faut passer par le chemin de Récochet. La brave femme y passa : hélas ! comme nous l'avons dit, comme chaque peut le constater chaque jour, arrivée au milieu du dit chemin, la pauvre femme ne pouvait plus avancer.

Ses pieds se blessaient aux énormes cailloux répandus sur la route depuis 1914 ; elle trébuchait à chaque pas et enfin, patatras, elle perdit l'équilibre. Elle ne tomba pas, mais la corbeille s'écrasa sur les blocs de pierres.

Alors, vous devinez ce qui se produisit : la soupière, le plat furent cassés, la soupe, « lou rota de potatos ombé dé moufou », se répandit sur les pavés.

Le chemin de Récochet avala les rations de 15 vendeurs. Que faire ? La brave propriétaire revint à Cabessus, et comme il était trop tard pour se remettre en cuisine, elle fut obligée de se munir de fromage, de noix, afin que les vendeurs puissent casser la croûte.

La croûte qui devait être trempée dans la sauce du rata fut plutôt dure !

Mais, c'est la vérité, les 15 vendeurs ne se fâchèrent pas contre la propriétaire : seulement, et cela chacun le comprendra, ils protestèrent contre le chemin du Récochet qui, depuis 1914, est dans un état épouvantable, alors que les propriétaires de Cabessus ont payé une somme rondelette pour qu'il soit réparé. Leur argent a-t-il été dépensé : on sait comment ? Mais la quote-part de l'administration, qu'en fait-on ? Attention au pétitionnement contre le chemin de Récochet !

L. B.

## LISTES ELECTORALES

M. le Ministre de l'Intérieur pour répondre à la question posée par plusieurs députés, est d'avis que la loi du 3 octobre 1919 (listes électorales) permet l'inscription, sur les listes électorales, des jeunes gens qui auront atteint 21 ans le 19 octobre, date extrême de son application. Cette interprétation dans le sens libéral résulte du caractère de la discussion de la loi au Parlement.

## Conseil Municipal

Séance du 13 octobre 1919

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir. La séance est ouverte à 8 heures 3/4 sous la présidence de M. Carlin.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Chef de Bataillon Derode, commandant le 7<sup>e</sup> d'infanterie, remerciant le Conseil municipal de la subvention allouée pour améliorer le menu des poils du 7<sup>e</sup> le jour de leur rentrée à Cahors.

M. le Maire donne lecture d'une lettre du général Pershing remerciant la ville de son adresse de félicitations à l'armée américaine.

Une demande de subvention pour l'érection d'un monument commémoratif de l'intervention américaine est renvoyée à la Commission.

Une demande de bourse à l'Ecole de l'Institut électro-technique de Toulouse formulée par M. Juillet en faveur de son fils, reçoit un avis favorable.

M. Gayet propose l'installation de bornes-fontaines et une amélioration de l'éclairage à Cabessus. Adopté.

Il propose de faire exécuter des travaux de réparation à l'église St-Barthélémy. Adopté.

M. Dulac propose le relèvement des crédits relatifs aux indemnités aux sapeurs-pompiers. Adopté.

Le budget de l'assistance médicale, pharmaceutique gratuite est voté. La somme de 3.510 francs, montant de la dépense occasionnée par la réception des poils du 7<sup>e</sup> est votée.

M. Durranc propose de mettre la mise en vente à l'adjudication du terrain situé place des Tabacs, appartenant à la ville, au prix de 20 francs le mètre carré.

Quelques observations sont présentées par M. Teyssonières qui ne voudrait pas voir de construction s'élever sur cette place, bien que s'y trouve déjà la maison Bergon.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport de M. Durranc.

Le Conseil, sur la proposition de M. Durranc, visant la révision et l'augmentation des tarifs d'octroi sont adoptés.

M. Gibert propose d'accorder au fossoyeur le relèvement du prix pour les tombes à creuser. Adopté.

Une somme de 50 francs par an lui est allouée à titre d'indemnité.

Des honoraires Galdemar sont accordés à des élèves du Lycée Gambetta. Une demande de subvention formée par la Société « la Quercynoise » est renvoyée à la Commission des finances.

Renvoyé à la Commission une offre de vente à la Ville d'une maison appartenant à M. Larrive, rue des Boulevards.

Une subvention de 500 francs est votée en faveur de l'Union des Grandes Associations Françaises qui doivent, le 29 novembre 1919, adresser un diplôme à toutes les familles des soldats morts pour la France.

Une subvention de 1.000 francs est votée à titre de secours en faveur de la commune de Bras, dévastée par les Boches.

Une somme de 1.000 francs est adoptée pour réparations urgentes à faire à l'abattoir.

En outre, une somme de 10.000 fr. est votée pour des réparations plus complètes qui seront faites dans quelque temps.

Une somme de 3.000 francs est votée pour réparations à exécuter dans l'immeuble St-Gabriel qui a été rendu à la Ville par l'autorité militaire.

Une somme de 150 francs était allouée aux instituteurs publics de Cahors à titre d'indemnité pour l'heure de surveillance qu'ils font dans les écoles le soir de 5 à 6 heures.

Les instituteurs ayant demandé une augmentation, cette indemnité est portée à 300 francs à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1919.

M. Teyssonières prie M. le Maire de rappeler au Sous-Secrétariat d'Etat aux Finances la demande faite par la ville d'obtenir des trophées de guerre. Au sujet de la question d'éclairage, M. Carlin indique que c'est faute de charbon si la lumière est insuffisante à Cahors.

On ne comprend rien à la façon dont le charbon est distribué. Au surplus, M. le Maire indique qu'il est arrivé en gare de Cahors un wagon de charbon, mais que lorsqu'on a voulu en prendre livraison, le wagon était... parti.

On a envoyé également des wagons à Decazeville pour prendre du charbon : ces wagons se sont perdus en route !

C'est bien ce que nous avons maintes fois dit : nos lecteurs se souviennent qu'il y a quelques semaines nous avons signalé le wagon-charbonnier préfectoral KX dont on avait perdu les traces depuis janvier 1919 ! La séance est levée à 10 heures.

## La question du sucre

MM. Lebaudy, Letort et Sommier, raffineurs de sucre, questionnés sur l'importance du stock de sucre en France, ont déclaré que la crise était désormais conjurée et que la quantité disponible continuerait à s'améliorer et s'accroître dans l'avenir.

Ils ont ajouté toutefois que la situation ne pourra redevenir normale avant quelques années, tant que dureront les crises des transports et du charbon et tant que ne seront pas reconstruites les nombreuses raffineries détruites au cours de la guerre.

Lecoupey recevra 2.310 francs ; Céleste Lafouache, 1.260 ; Chambure 840...

— Chouette ! Je m'en vais prendre un livret à la caisse d'épargne... — Rollinet recevra 546 francs.

Le long paysan serra les poings. Ce visage glabre, osseux, devint sinistre.

— Enfin, le père Bridon touchera 63 fr... Si vous n'en voulez pas, vous êtes libres... dites-le moi... — Plus souvent qu'on refuserait !... — Tout le monde accepte ?

Rollinet suivait une idée fixe : — Pourrait-on vous demander, Monsieur Berneret, d'où qu'il vous arrive, cet argent ? C'est-y le Chatillon qui rembourse ou bien la famille ?... On n'est que des paysans, mais on ne voudrait pas se salir les mains avec de l'argent pas propre... — Refusez-vous, oui ou non, vos 546 fr., Rollinet ?

— Je ne refuse pas... seulement si on savait où que le Chatillon se cache, peut-être qu'on pourrait aller plus vite... — Le notaire l'interrompt :

— Je vais préparer vos reçus. Si vous avez des observations à échanger entre vous, faites un tour de jardin. Je vous appellerai pour signer.

Ils se levèrent lentement, et sortirent, gênés, indécis. Tout à coup, après vingt-cinq ans, on leur donnait un os à ronger... Est-ce qu'on ne leur tendait pas un piège ?

L'aveugle était restée sur sa chaise, dans l'étude.

Nous sommes seuls, fit-elle à voix basse.

— Oui, pourquoi ? — Je voulais vous dire... C'est nous qui avons le plus pâti... c'est nous qu'on devrait rembourser avant les autres... c'est nous les plus à plaindre... Je suis moribonde... aveugle... faut avoir de la pitie... Non, c'est pas juste, puisque vous avez 5.000 francs de ne pas me les donner à moi... Faut rembourser en commençant par ceux qui ont le plus perdu... et qui sont le plus malheureux !... Les autres après. Céleste Lafouache n'est pas malade. Qu'est-ce qu'elle fera de ses quatre sous ?... Avec cet argent-là, moi, je vivrais peut-être un an ou deux encore... C'est comme Rollinet... un avare, capable de tout, redouté dans le pays, dur pour tout le monde... Il gagne sa vie, il a un bon moulin, il a du bien... C'est comme le père Bridon, qui boira ses 63 francs en deux jours... Ces gens-là, ça ne vaut pas cher, allez ! J'en connais, de sales histoires sur leur compte, et si vous voulez que je vous dise... — Non, merci, ma bonne... une autre fois... — Et pour les cinq mille, vous voulez bien me les accorder ? — Impossible... Les autres auraient le droit de se plaindre... Elle fut prise d'une quinte. Après quoi, derrière ces yeux sans lumière et ces traits creusés par la phthisie, l'apprêt cupide souleva un dernier reste d'énergie farouche... Elle menaça :

— Si on s'adressait aux tribunaux... faudrait peut-être que vous me les donniez, à moi toute seule... Le notaire, patient et pitoyable, se

## AVIS

### Monnaies Allemandes

Les personnes (civils ou militaires) qui, après l'armistice, ont effectué un échange de monnaies allemandes au cours et qui ont entre les mains un reçu délivré par une caisse du Trésor pour constater cette opération sont invitées à se présenter du 15 octobre au 16 novembre au percepteur de la réunion dont dépend la commune où elles résident, soit au siège de la perception, soit au cours d'une tournée du percepteur.

Si le reçu est reconnu régulier et s'il ne porte pas sur une somme supérieure à 1.000 marks, le paiement du complément sera effectué à vue, à condition que le bénéficiaire du reçu justifie de la qualité de Français habitant ou évacué des régions envahies ou de militaire appartenant à l'armée française prisonnier de guerre rapatrié ; ce paiement à vue sera également effectué à la Caisse de la Trésorerie générale ou à celle des Recettes des finances.

Quand le reçu ne pourra être payé à vue pour une raison quelconque, il devra être remis au percepteur ; à l'appui sera jointe une déclaration indiquant les conditions dans lesquelles a été fait l'échange primitif et quelle est la situation du déclarant (prisonnier rapatrié, habitant des régions envahies, etc...) ; une pièce délivrée par l'autorité municipale ou militaire devra attester l'exactitude de la situation indiquée. Le paiement sera effectué plus tard s'il y a lieu.

Le délai indiqué est de rigueur ; passé le 16 novembre, aucun reçu ne sera remboursé et aucune déclaration acceptée.

Les déclarations doivent obligatoirement être remises au percepteur ; aucune déclaration faite par une autre voie ne sera examinée.

## Tabac à priser

L'Entrepôt de Cahors étant de nouveau approvisionné en tabac à priser, MM. les débitants de tabac sont invités à en prendre livraison dans l'ordre ci-après :

Letras A à G (Les Arques à Grézels) : mercredi 15 octobre.

Letras I à R (Jambusse à Rouffiac) : jeudi 16 octobre.

Letras S à V (Sabadel à Vire) : vendredi 17 octobre.

Il sera, en outre, délivré : 1<sup>o</sup> Des cigares « picadours » et des cigarettes élégantes à tous les débitants qui n'ont pas encore reçu leur contingent d'octobre.

## Avis aux Démobilisés

Les démobilisés qui ont perçu à leur démobilisation l'indemnité de 52 francs et qui désirent entrer en possession d'un complet civil en drap neuf, contre le reversement de cette indemnité, devront en faire la demande à leur dépôt démobilisateur le plus tôt possible et au plus tard le 31 octobre 1919, en spécifiant dans leur demande : 1<sup>o</sup> le dépôt dans lequel ils désirent percevoir ce complet ; 2<sup>o</sup> le corps ou la brigade de gendarmerie auquel ils ont rendu leurs effets militaires.

Afin d'éviter au bénéficiaire tout déplacement inutile, le corps distributeur lui fera connaître quand il pourra lui être donné satisfaction.

Il est entendu que la somme de 52 francs ne sera versée qu'au moment où le complet civil sera délivré.

## Théâtre de Cahors

Mercredi 15 octobre, au théâtre municipal, **La Favorite**

Mlle Marcelle Gil, qui chantera Léonor, en possède la jeunesse et la voix. Nul doute qu'elle ne fasse sensation dans cet opéra si goûté du public.

Une distribution de choix encadre cette artiste, et M. H. Tartanac dirigera la représentation.

## Foire du 11 Octobre 1919

La foire du 11 octobre n'a pas été bien importante.

Les cours des animaux et des diverses denrées ont été les suivants : Bœufs gras, de 90 à 100 fr. les 50 k. ; Vaches grasses, de 85 à 90 fr. les 50 kilos ; Bœufs de travail, de 3.000 à 4.000 fr. la paire ; Vaches de travail, de 1.700 à 2.500 la paire ; Bouvillons, de 1.900 à 2.500 la paire ; Porcelets de 150 à 300 fr. pièce selon grosseur.

Marché. — Poules grasses, 3 fr. 50 ;

Poulets, 3 fr. 40 ; Canards, 3 fr. 30 ; Lapins privés, 1 fr. 60 ; le tout le 1/2 kilo ; Pigeons, 3 fr. 50 la paire ; Œufs, 6 fr. la douzaine.

Moutons gras, 2 fr. 50 ; Agneaux, 2 fr. 70 le kilo ; Brébis d'élevage, de 80 à 110 fr. pièce, selon grosseur et qualité.

## LES CAMPAGNES DU 7<sup>e</sup> D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Le 12, vers midi, la bataille reprend. D'abord timidement ; un petit minen, suivi, dix minutes après, d'un second, puis d'un troisième ! Au début on n'y attache pas d'importance, mais peu à peu s'envenime, on riposte à deux puis à trois, puis l'artillerie entre en jeu et, finalement, la danse bat son plein.

L'ennemi attaque une première fois dans la nuit ; il est repoussé ! Le temps de se regrouper et une nouvelle attaque se déclenche ; même succès !

Le bruit dans la forêt est effroyable ! Chaque explosion de grenade ou d'obus est répétée à l'infini par les projectiles ; des arbres séculaires, décapités par les mille coups, s'écroulent à grand fracas, et des fusées multicolores jettent un rapide rayon de lumière sur ce spectacle de mort...

Enfin, le combat s'apaise. Nous comptons nos pertes ; elles sont lourdes, mais nous n'avons pas cédé un pouce de terrain.

Le 14, le 15, la bataille reprend dans les mêmes conditions.

Tenaces, les boches du Kronprinz attaquent toujours. Chaque fois ils sont arrêtés et leurs cadavres servent de parapet à nos tranchées.

Le Régiment va se reposer deux jours à Florent, puis il revient dans le secteur. L'agitation est moins grande. Après leurs insuccès de ces derniers jours, les Allemands paraissent avoir renoncé à faire des attaques partielles, mais, contre, leur artillerie reste active. On travaille la nuit à renforcer nos défenses accessoires et à créer de nouvelles parallèles ainsi que des abris. Il faut à tout prix empêcher le boche d'avoir des vues sur le défilé de la Chalade qui est notre unique voie d'accès pour les ravitaillements.

Nous alternons pour l'occupation des lignes avec le 14<sup>e</sup>, par périodes de 7 jours.

Les repos sont consacrés à des exercices, mais plus particulièrement à des exercices de lancement de grenades.

Le 8 septembre, alerte ! L'ennemi attaque en forces le 14<sup>e</sup>, qui subit de lourdes pertes et perd du terrain.

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup>, arrivé le premier sur les lieux, contre-attaque et parvient à refouler l'ennemi sur une certaine profondeur.

Les deux autres bataillons sont engagés peu après et rétabissent en partie la ligne par une charge à la baïonnette.

Les Lieutenants Lahouide et Laurent sont tués et le Lieutenant Janvoine grièvement blessé.

C'est la dernière offensive ennemie en Argonne. Jusqu'à juin 1916, époque à laquelle le Régiment allait être appelé à participer à la défense de Verdun, aucun combat ne fut livré, ni par nous ni par les Allemands. Ceux-ci cherchèrent, dans la guerre de mine, le moyen d'améliorer leurs positions en s'emparant de la tête des ravins. Ils créèrent ainsi de vastes entonnoirs dont nous nous rendîmes toujours maîtres.

Cependant nous ne pouvions passer sous silence un petit fait d'armes qui eût quelque retentissement dans l'Armée et bénéficia de l'honneur d'être donné en exemple par le Généralissime à toutes les troupes françaises.

(A suivre).

## Figeac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Richard, grand-mère de notre ami M. Larnaudie, le sympathique secrétaire en chef de la sous-préfecture de Figeac.

Nous adressons à notre ami M. Larnaudie et à sa famille nos bien sincères condoléances.

Accident. — Dimanche soir le nommé Lazavigne, âgé de 52 ans, rentra à Paris. Ayant voulu traverser la voie, il fut pris en écharpe par le train venant de Toulouse qui arrive en gare de Figeac à 9 h. 50. Il a eu les deux jambes broyées. Transporté à l'hospice il est mort dans la nuit.

## Souillac

NOUVEAUX MONUMENTS

(Suite)

Voilà bien d'après les Bestiaires et la symbolique la signification de chacune des parties de l'ensemble.

Voyons maintenant l'idée qui se dégage de cette composition et le but recherché par cet auteur.

Il a voulu, pensons-nous, sous cette forme extraordinairement évocatrice des tourments qui attendent ceux qui transgressent la loi de Dieu par le péché, dont il expose les formes principales, provoquer à la méditation sur les bienfaits de l'expiation par la pénitence et aussi rappeler aux fidèles qu'ils doivent s'examiner

avec sévérité. En somme il a soumis à leur contemplation ce qu'ils ne pouvaient lire dans les écritures et par cette façon de morale conseiller à chacun le respect de la loi.

La cause finale étant ainsi déterminée, il nous reste à dire où nous pensons que le sculpteur a puisé l'inspiration du thème ainsi développé.

Si nous voulons nous souvenir qu'elle fut la puissance de l'allégorie au douzième siècle, puisque les plus hautes intelligences l'appliquaient à tout et que les œuvres d'art n'étaient que la copie latérale des textes sacrés, la traduction de sermons ou de traités composés par les docteurs de l'Eglise, pour l'enseignement des religieux chargés à leur tour de les transmettre aux fidèles, et, à cet égard, nous rappeler la renommée des sermons de Lothario Conti, plus tard devenu pape sous le nom d'Innocent III (1198-1216), nous ne serons pas étonné que le moine artiste se soit inspiré de celui qui commentait le Deutéronome, Chap. XXX, Verset XVIII — Grâce pour les pénitents, peines pour les obstinés, — il fait dire à Dieu parlant à son peuple par la voix de Moïse : « Je vous déclare aujourd'hui que certainement vous périrez sous la dent des bêtes et que vous subirez la morsure de tous les animaux ».

(A suivre).

## PETITE CHRONIQUE DE L'ÉTATISME

Parmi les preuves qui nous sont données chaque jour de la négligence avec laquelle l'Etat gère ses biens, nous relevons les faits suivants signalés par nos confrères.

« La Liberté » du 26 septembre nous apprend que :

« 50 péniches américaines, achetées à Crigny, près Juvisy, par l'Administration française, ont, dans la proportion d'un tiers, coulé à fond par suite d'un manque de surveillance. »

« Ces péniches » vont être vendues à l'amiable par l'Administration ? « A quel prix ? Combien ont-elles été payées aux Américains ? Il faudrait que l'Administration fit connaître la différence pour permettre de juger sa gestion. « Mais le fera-t-elle ? »

Ici c'est Crigny ; allons maintenant à Epinal, mais sans trop nous y attarder car il y règne une épidémie de fièvre aphteuse. L'épidémie, nous annoncent les journaux, a été provoquée par la décomposition de 150.000 kgs de viande que le ravitaillement avait entreposés à l'usine frigorifique, malgré l'insuffisance industrielle de cette dernière. On a enfoui la viande comme il avait fallu enterrer, quelque temps auparavant, tout un arrimage de moutons, venus de Marseille sans être emballés.

Puisque nous parlons de Marseille, nous ne pouvons moins faire que de songer à ses quais qui deviennent peu à peu des musées. « Excelsior » dans son N° du 23 Septembre, nous donne par l'imagerie, une idée du gaspillage provoqué par la mauvaise organisation des transports. A Marseille, ce sont des caisses d'avions démontés qui attendent depuis dix mois d'être embarquées pour le Japon. Comme les extrêmes se touchent, à Dunkerque, on voit sur les quais des milliers de balles de laine, éventrées et livrées au pillage, cependant que les usines de Roubaix et Tourcoing, chôment faute de matières premières.

On n'en finirait pas à vouloir dresser la liste des méfaits de l'Etatisme. Il y a si longtemps qu'on s'en plaint qu'on devrait être blasé, mais il est difficile de rester indifférent, en ces temps sévères, aux causes qui menacent notre pays de la ruine.

## Dernière Locale

Révision des listes électorales. — Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur de rappeler à la population que le délai supplémentaire pour les inscriptions sur les listes électorales expire le 19 octobre courant.

Il rappelle aux électeurs que toute omission sur la liste électorale ne pourra être imputable qu'à l'indifférence de l'intéressé.

## DÉPÊCHES

11 h. 45.

## A la Chambre

La Chambre étudie ce matin le projet Barthe sur la représentation proportionnelle et la proposition Vandamme sur les élections complémentaires.

Elle fixera cette après-midi la date de la discussion de l'interpellation Aubriot sur la politique générale du Gouvernement.

## Paris-Melbourne

L'aviateur Poulet est enfin parti ce matin pour son raid Paris-Melbourne. Le départ a eu lieu par un temps superbe.

## A Fiume

### Le Poète capitule-t-il ?

De Rome : Une dépêche de Fiume annonce que d'Annunzio serait malade et qu'il serait obligé d'aller consulter des médecins à Rome. On croit qu'il s'agit d'une manœuvre et que le poète songe réellement à quitter Fiume.

## La lutte des Boches en Courlande

De Copenhague : Les troupes germano-russes occupent seulement un faubourg de Riga. Jour et nuit ils bombardent la ville avec de l'artillerie lourde. Les troupes lettonnes se défendent avec un héroïsme acharné sur la rive droite de la Dvina.

## En Egypte

De Londres : Le maréchal Allenby retourne aujourd'hui en Egypte où sa présence est jugée nécessaire en raison de la situation du pays.

## La France en Syrie

De Londres : On déclare, au sujet de l'administration future de la Syrie, que le Gouvernement britannique est disposé à reconnaître la France comme puissance mandataire.

## MAGASINS du PRINTEMPS - Cahors

ACTUELLEMENT

Mise en vente avant inventaire avec baisse de prix

Voir aux étalages les articles affichés

## SOUDURE AUTOGENE

- Réparations de toutes pièces -

Fer - Fonte - Acier

Cuivre - Aluminium

Rue de la Banque, en face la Brasserie

CAHORS

## COUPÉ A VENDRE

Bon état

S'adresser au Bureau du Journal.

## Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JUILLIA Mécanicien-spécialiste des 1<sup>res</sup> maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

## Section Electricité

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur électricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamo et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

FOURRAGES, près gare P. O., Dordogne, à vendre, maison 12 p. Eau, électr., jardin, grange, hangar, matériel, pressage, battage, 3 locomobiles, 3 batteuses, 2 presses Albarel, 6 charrettes, parfait état. Prix 95.000 francs. JOFFRE, Exudeuil (Dordogne).

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 12

## LES VAINCUS DE LA VIE

### Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

IV

C'EST POUR EUX QU'IL TRAVAILLE !

— Céleste a raison... voilà vingt-cinq ans qu'on s'arrache l'âme à travailler, à se priver, à ne point manger à son appétit, pour regagner sou à sou l'argent qu'est parti avec ce gredin. On a gâché sa vie, quoi, puisque maintenant qu'on devrait se reposer, il faut se tuer encore... Ah ! si je l'av